



## APPEL DE CANDIDATURE COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME

La Ville de Bromont est à la recherche de citoyens intéressés à combler l'un des postes qui seront vacants au sein du comité consultatif d'urbanisme (CCU) dès octobre 2012.

Le CCU est un groupe de travail constitué en vertu d'un règlement de la municipalité conformément à la *Loi sur l'Aménagement et l'urbanisme (L.R.Q. c. A-19.1)*. Il est composé de deux conseillers municipaux, de cinq citoyens résidents et du directeur de l'urbanisme.

Le conseil confie au comité le soin d'étudier et de faire les recommandations en matière de dérogations mineures, de plans d'implantation et d'intégration architecturale (P.I.I.A), d'usages conditionnels et de tenir toute consultation auprès des personnes intéressées lors de la citation d'un monument historique ou de la constitution d'un site patrimonial et de rendre tout avis ou recommandation en vertu de la *Loi sur les biens culturels (L.R.Q. c. B-4)*. Ce comité se réunit une ou deux fois par mois en séance régulière et à l'occasion en séance spéciale et soumet ses recommandations au conseil municipal.

Les citoyens intéressés à poser leur candidature doivent transmettre une lettre d'intérêt dans laquelle ils exposeront brièvement leurs compétences en matière d'urbanisme, de construction, d'ingénierie, d'aménagement du territoire, d'architecture et toute autre qualité jugée pertinente. La durée du mandat de chaque membre citoyen est de deux (2) ans.

Si le défi vous intéresse, veuillez acheminer votre candidature avant le 21 septembre 2012 à l'adresse suivante :

**Service d'urbanisme  
Ville de Bromont  
88, boulevard de Bromont  
Bromont (Québec) J2L 1A1**

Ou par courriel à l'adresse suivante : [ccubromont@bromont.com](mailto:ccubromont@bromont.com)

Pour toute information supplémentaire, veuillez communiquer avec M. Jean-François Vachon au 450-534-2021.

Le greffier par intérim,

Richard Joyal, B.A.A., OMA